

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 323 – 18/11/2024

Retrouvez toutes nos infos sur notre site Internet
<http://www.villeylesec.fr>

A noter dans l'agenda



Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est envisagé le mardi 17 décembre 2024 à 19h15.

La date sera confirmée (ou modifiée) sur Intramuros et sur le site Internet de la Commune
<http://www.villeylesec.fr>



ALMUTRA - Ma Mutuelle de Village

En 2019, la municipalité a décidé de proposer à ses habitants la possibilité d'adhérer à « Ma Mutuelle de Village ».

Ce dispositif permet aux habitants des villages partenaires de souscrire à une complémentaire santé par la mise en place d'un contrat groupe à adhésion individuelle et facultative, permettant de bénéficier d'une couverture adaptée aux besoins de chacun. Grâce à une mutualisation importante, les tarifs proposés sont avantageux pour tous (30 à 50% d'économies). De plus le montant des cotisations est identique pour tous les adhérents quels que soient l'âge et la situation socioprofessionnelle.

Pour les personnes qui souhaitent se renseigner sur cette mutuelle, une **permanence** sera organisée dans la **salle du Conseil** de la mairie (flyer joint), pour des **rendez-vous individualisés**, le

Lundi 9 décembre 2024 de 14h à 17h.

INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant au 03 83 90 82 00

Mais, en dehors de cette permanence, vous pouvez, à tout moment, vous renseigner auprès de ALMUTRA par téléphone au 03 83 90 82 00

ou sur leur site Internet à l'adresse <https://www.almutra.fr/ma-mutuelle-de-village/>

En savoir +



www.almutra.fr

03 83 90 82 00 - 5 Promenade des Canaux - 54000 NANCY





11 Novembre

Merci à toutes les personnes présentes aux commémorations du 11 novembre, à Théo pour la jolie lecture de son texte, à l'association La Citadelle qui a mis à notre disposition la salle du fort à la batterie sud pour le pot de l'amitié et aux nouveaux habitants qui sont venus se présenter.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prévention des vols de métaux dans les cimetières

Depuis quelques mois, plusieurs communes sont impactées par des vols de métaux dans les cimetières.

Les éléments (et/ou ornements) métalliques principalement en bronze et en laiton des plaques funéraires sont ciblés par les auteurs. Les pièces en métal sont dévissées des plaques présentes sur les sépultures. Le préjudice est bien sûr moral pour les familles qui subissent cette profanation de la mémoire de leurs proches, mais également financier avec les coûts engendrés par les réparations et remplacement des éléments volés.

N'hésitez pas à composer le 17 pour signaler immédiatement aux services de gendarmerie tout comportement suspect aux abords ou à l'intérieur du cimetière (observation prolongée de plaques et ornements, utilisation d'outils...).

[Retrouvez toutes nos infos sur le site villeylesec.fr](http://villeylesec.fr)